

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

Agir pour un espace public égalitaire

Déclaration du groupe des Entreprises

En France, les attentes sur l'égalité femmes-hommes sont de plus en plus fortes. Dans les entreprises, le sujet est un enjeu de responsabilité sociale et sociétale. C'est pourquoi de multiples actions sont engagées. Pourtant, force est de constater que tant que les résultats ne sont pas plus probants, la mobilisation doit se poursuivre et se renforcer. Or, il est des actions qui sont du ressort de l'entreprise et d'autres du domaine public, comme le projet de résolution présenté ici le démontre.

Le groupe des entreprises ne peut qu'encourager une prise de conscience de toutes et tous des problématiques de genre. L'égalité réelle entre les femmes et les hommes ne pourra être atteinte que si, de façon collective comme individuelle, nous agissons pour une véritable mixité à tous les niveaux de notre société.

Beaucoup de politiques publiques sont concernées dont celles relevant de l'aménagement du territoire, de la mobilité, des équipements de loisirs, de la sécurité. De notre point de vue, l'éducation, l'orientation et la formation sont des axes prioritaires pour développer l'égalité entre femmes et hommes.

Cette résolution met en avant des points clefs pour encourager une meilleure prise en compte des attentes et besoins des femmes dans l'espace public et développer la participation des femmes aux décisions publiques. Nous ne pouvons qu'y souscrire et souhaitons insister sur la nécessité d'établir une gouvernance paritaire qui sera la base de toute évolution réelle.

Nous remercions madame la rapporteure, pour ce travail qui met en lumière des aspects encore trop négligés visant à faire progresser notre société.